

Le Département, dans le cadre de ses missions de protection maternelle et infantile (PMI), propose dans les secteurs ruraux une consultation de pédiatrie pour les nourrissons et les enfants de moins de 6 ans dans un véhicule aménagé : le bus PMI.

La consultation est assurée par un médecin et une puéricultrice dans un but préventif.

Elle a pour objectifs :

- de suivre médicalement le développement du bébé et de l'enfant,
- d'apporter des conseils diététiques et d'hygiène de vie,
- de proposer les vaccinations selon les recommandations en vigueur,
- de promouvoir et de soutenir l'allaitement maternel,
- d'accompagner la relation parent / enfant.



Le bus PMI stationne tous les mois selon le planning ci-contre.

La salle des fêtes ou le foyer municipal, spécialement aménagés en espaces d'attente, vous accueillent, vous et votre enfant.

La consultation se déroule dans le bus.

En 2024 - 2025,
le bus se déplace une fois par mois
dans 8 communes :

AXAT
BELPECH
BELVÈZE-DU-RAZÈS
BRAM
CHALABRE
ROQUEFEUIL
SALLES-SUR-L'HERS
VILLEROUGE-TERMENÈS



NOUS CONTACTER

DÉPARTEMENT DE L'AUDE
service Pilotage Santé, PMI, Prévention

Allée Raymond-Courrière
11000 CARCASSONNE

04 68 11 66 57 - pmi@aude.fr

www.aude.fr



Département de l'Aude - édition 2024

Ne pas jeter sur la voie publique

BUS PMI

CONSULTATION ITINÉRANTE DE NOURRISSONS



PLANNING 2024 - 2025

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
Un service public et gratuit du Département



CONSULTATION ITINÉRANTE DE PMI 2024 - 2025

	SEPT	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL
AXAT 9h30-11h30	-	-	Merc. 20	Merc. 18	Merc. 22	Merc. 19	Merc. 19	Merc. 16	Merc. 14	Merc. 11	Merc.09
BELPECH 9h30-11h30	Mar. 17	Mar. 15	Mar. 12	Mar. 17	-	Mar. 18	Mar. 25	Mar. 15	-	Mar. 24	-
BELVÈZE-DU-RAZÈS 9h30-12h00	Jeu. 19	Jeu. 10	Jeu. 07	Jeu. 12	Jeu. 16	Jeu. 20	Jeu. 20	Jeu. 17	Jeu. 15	Jeu. 12	Jeu. 10
BRAM 9h00-14h00	Lun. 09	Lun. 07	Lun. 04	Lun. 02	Lun. 13 et 27	Lun.10	Lun. 10 et 24	Lun. 07	Lun. 05 et 19	Lun. 02, 16 et 30	-
CHALABRE 9h30-11h30	-	Merc. 30	Merc. 27	-	Merc. 29	-	Merc. 26	Merc. 30	Merc. 28	Merc. 25	-
ROQUEFEUIL 9h30-11h30	Merc. 04	Merc. 02	Merc. 06	Merc. 04	Merc. 15	Merc. 12	Merc. 12	Merc. 09	Merc. 07	Merc. 04	Merc. 02
SALLES-SUR-L'HERS 9h30-11h30	Lun. 16	Lun. 14	-	Lun. 09	Lun. 06	Lun. 03	Lun. 03 et 31	Lun. 28	Lun. 26	Lun. 23	-
VILLEROUGE-TERMENÈS 9h30-12h00	Mar. 03	-	Mar. 05	Mar. 03	Mar. 07	-	Mar. 04	Mar. 01	Mar. 06	Mar. 03	Mar. 01

POUR BÉNÉFICIER DE CES CONSULTATIONS :
pensez à prendre rendez-vous auprès
de votre Maison départementale des solidarités



Belpech, Bram et Salles-sur-l'Hers // MDS de Castelnaudary - 04.68.23.55.82
Axat, Chalabre, Roquefeuil et Belvèze // MDS de Limoux-Quillan - 04.68.69.79.64
VilleroUGE-Termenès // MDS du Lézignanais - 04.68.27.22.60

